Les substances dangereuses:

ce qu'il faut savoir



Le travail en sécurité

1. Etiquetage

Les substances et les préparations[1] sont à emballer et à étiqueter conformément à leur dangerosité.[2]

Sur les emballages doivent figurer les **symboles de danger** et les **indications de danger** correspondants.

Des informations supplémentaires sur la substance sont disponibles de façon concise sur **l'étiquette** et de façon détaillée dans la **fiche de données de sécurité.**

- Les phrases de risque (phrases R) sur l'étiquette renseignent sur la dangerosité des substances. Les conseils de prudence (phrases S) indiquent à quoi il faut faire attention pour utiliser ces substances en toute sécurité.
- La fiche de données de sécurité contient des informations pour garantir la protection de la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement.

Attention: l'absence d'un étiquetage de sécurité ne signifie nullement que la substance n'est pas dangereuse!

---

[1] L'expression «substances et préparations» est abrégée dans le reste de la présente brochure par «substances».

[2] Loi fédérale sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (Loi sur les produits chimiques, LChim) du 15 décembre 2000.

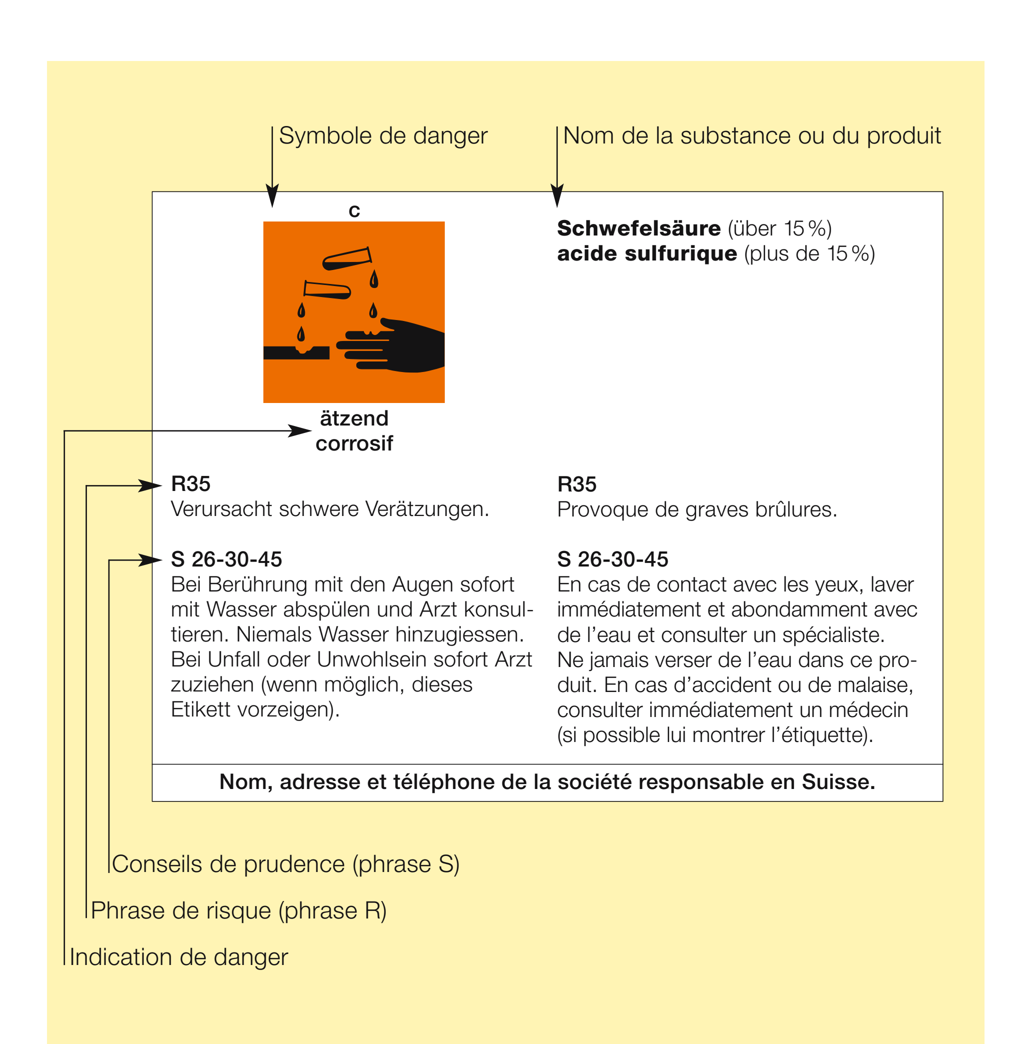


Figure: étiquette.

2. Symboles et indications de danger

Substances classées très toxiques, toxiques ou nocives

T+



Très toxique

Substances qui, même utilisées en très petites quantités, peuvent avoir des effets graves sur la santé ou être mortelles. Exemples: **acide cyanhydrique, acide fluorhydrique** (> 7 %).

T



Toxique[3]

Substances qui, utilisées en petites quantités, peuvent avoir des effets graves sur la santé ou être mortelles. Exemples: **chlore, méthanol.**

Xn



Nocif[4]

Substances qui peuvent entraîner des effets dangereux sur la santé, voire être mortelles si elles sont utilisées en assez grandes quantités. Exemples: **dichlorométhane, toluène.**

[3] Les substances cancérogènes, mutagènes et tératogènes des catégories 1 et 2 sont également étiquetées T.

[4] Les substances cancérogènes, mutagènes et tératogènes de la catégorie 3 sont également étiquetées Xn.

Substances caustiques ou irritantes

C

Corrosif

Substances pouvant entraîner des lésions graves de la peau, des yeux et des muqueuses. Exemples: **hydroxyde de sodium, acide sulfurique** (> 15 %).

Xi



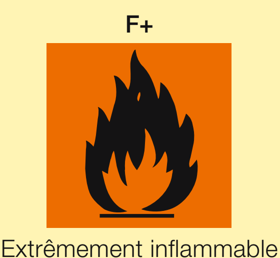
Irritant[5]

Substances provoquant des rougeurs ou une inflammation en cas de contact avec la peau, les yeux et les muqueuses. Exemples: **carbonate de sodium, eau de javel.**

[5] Cette catégorie comprend aussi les substances allergènes.

Substances extrêmement inflammables, facilement inflammables ou inflammables

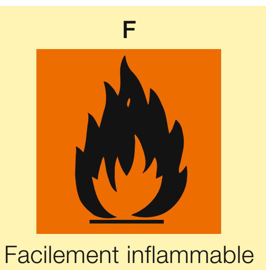
F+



Extrêmement inflammable

Substances qui forment des mélanges explosibles avec l'air et qui peuvent s'enflammer **très facilement** en présence d'une source d'inflammation[6] (point d'éclair[7] < 0° C, point d'ébullition < 35° C). Exemples: **hydrogène, acétylène.**

F



Facilement inflammable

Substances qui forment des mélanges explosibles avec l'air et qui peuvent s'enflammer **facilement** en présence d'une source d'inflammation (point d'éclair < 21° C). Exemples: **essence, éthanol.**

pas de symbole

Inflammable

Substances qui forment des mélanges explosibles avec l'air et qui peuvent s'enflammer en présence d'une source d'inflammation (point d'éclair entre 21° C et 55° C). Exemples: **styrène, White Spirit.**

[6] Sources d'inflammation possibles: étincelles d'origine électrique, surfaces chaudes, cigarettes, étincelles d'origine mécanique, flammes nues, décharge électrostatique, etc.

[7] Le point d'éclair est la température la plus basse à laquelle un produit combustible dégage suffisamment de vapeurs inflammables pour former avec l'oxygène de l'air un mélange qui s'enflamme momentanément en présence d'une source d'inflammation. **Lors de l'entreposage et de l'utilisation de liquides inflammables avec un point d'éclair inférieur à 30° C, il faut prendre des mesures pour prévenir les explosions.**

Substances comburantes

O

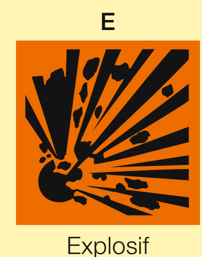


Comburant

Substances pouvant entretenir un feu sans apport d'air (oxygène). Exemples: **nitrate de potassium, peroxyde d'hydrogène** (> 60 %).

Substances explosibles

E



Explosif

Substances présentant un risque d'explosion par exemple par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition. Exemples: **nitrate de cellulose, acide picrique.**

Substances dangereuses pour l'environnement

N



Dangereux pour l'environnement

Substances qui peuvent s'avérer dangereuses pour l'environnement. Exemples: **chlorofluoro-carbones** (CFC).

3. Achat, utilisation et conservation

Remplacer les substances dangereuses



Nettoyant sanitaire

Nom, adresse et téléphone de la société responsable en Suisse.

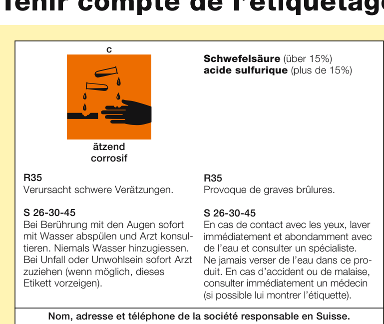
Il est souvent possible de remplacer des substances dangereuses par des substances moins dangereuses pour les mêmes utilisations.

Acheter la quantité appropriée



Il ne faut acheter que la quantité nécessaire. Acheter des substances dangereuses dans des quantités supérieures aux besoins entraîne des coûts superflus, prend inutilement de la place, expose les tiers (p. ex. enfants) à des risques et est néfaste pour l'environnement lors de leur destruction.

Tenir compte de l'étiquetage



Il faut tenir compte de l'étiquetage de sécurité (symboles et indications de danger, phrases R et S), des fiches de données de sécurité et des modes d'emploi. L'étiquetage de sécurité vise à la protection de l'utilisateur. Le mode d'emploi indique les utilisations et les dosages. Le surdosage ne rend pas le produit plus efficace et est nocif pour l'être humain, les animaux et l'environnement.

Eviter les confusions



Il ne faut conserver les substances dangereuses que dans leurs emballages ou récipients d'origine. Les substances dangereuses sont à emballer et à étiqueter conformément à leur dangerosité. Leur emballage doit empêcher qu'on puisse les confondre avec des aliments, des produits cosmétiques, des médicaments ou des aliments pour animaux. On ne doit jamais mettre, par exemple, des liquides dangereux dans des bouteilles pouvant contenir des boissons afin d'éviter toute confusion.

Conserver en lieu sûr



Il faut conserver correctement les substances dangereuses. Pour conserver correctement des substances dangereuses, il faut tenir compte des indications figurant sur l'emballage et, le cas échéant, dans la fiche de données de sécurité. Aucun aliment, aucun médicament ou aliment pour animaux ne doivent être entreposés à proximité de substances dangereuses. Les substances particulièrement dangereuses[8] sont à conserver sous clé. Les armoires à produits chimiques et les locaux d'entreposage doivent être signalés bien visiblement au moyen des signaux de danger appropriés.

Eliminer correctement

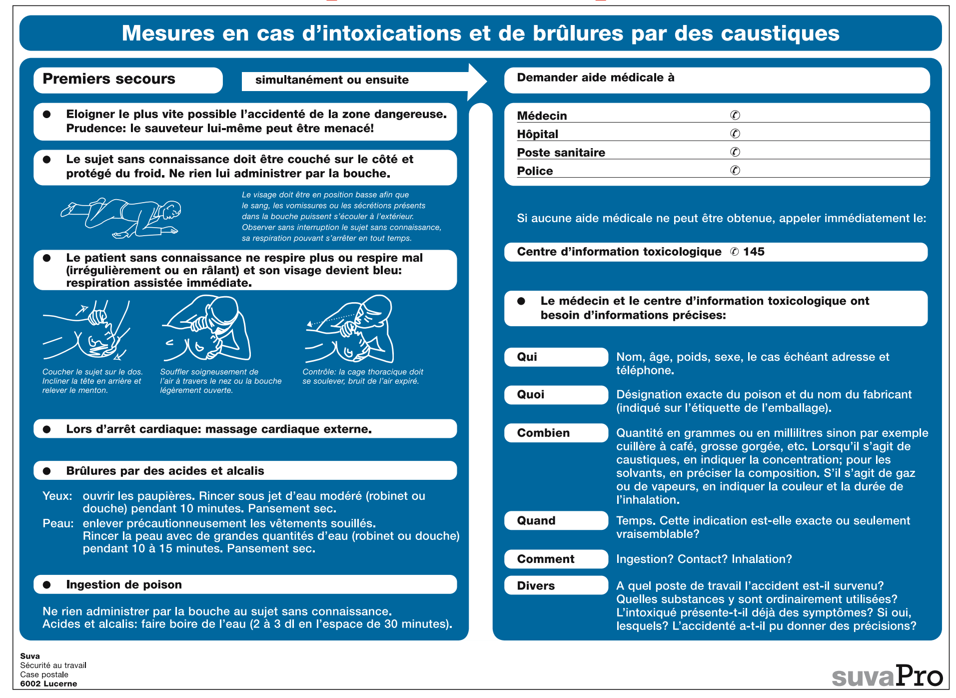


Les substances ou les restes dangereux devenus inutiles doivent être éliminés correctement. Les substances ou les restes dangereux achetés dans des magasins de détail peuvent être retournés au point de vente par les utilisateurs non professionnels. Ces magasins sont tenus de s'occuper gratuitement de l'élimination correcte.

---

[8] Les substances particulièrement dangereuses sont les substances très toxiques (T+), toxiques (T), corrosives (C), explosives (E), facilement inflammables (F) avec les phrases R: R15 ou R17, les produits avec les phrases R: R1, R4, R5, R6, R16, R19 ou R44, les substances dangereuses pour l'environnement (N) avec la phrase R: R50/53 et les produits d'autodéfense (cela vaut aussi pour les vieux produits des classes de toxiques 1–3).

4. Mesures à prendre en cas d’intoxications et de brûlures par des caustiques



Signal de sécurité «Mesures à prendre en cas d’intoxications et de brûlures par des caustiques» (réf. 2063/1)
Tôle d’aluminium bicolore à clouer: 0,3 mm d’épaisseur
Dimensions: 420 x 297 mm (format A3 oblong)

Commande de moyens d’information:
Suva
Service clientèle central
Case postale, 6002 Lucerne

www.suva.ch/waswo-f
Fax 041 419 59 17
Tél. 041 419 58 51

Mesures en cas d'intoxications et de brûlures par des caustiques

Premiers secours

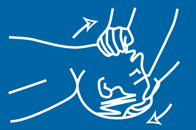
simultanément ou ensuite

- **Eloigner le plus vite possible l'accidenté de la zone dangereuse. Prudence: le sauveteur lui-même peut être menacé!**
- **Le sujet sans connaissance doit être couché sur le côté et protégé du froid. Ne rien lui administrer par la bouche.**



Le visage doit être en position basse afin que le sang, les vomissures ou les sécrétions présents dans la bouche puissent s'écouler à l'extérieur. Observer sans interruption le sujet sans connaissance, sa respiration pouvant s'arrêter en tout temps.

- **Le patient sans connaissance ne respire plus ou respire mal (irrégulièrement ou en râlant) et son visage devient bleu: respiration assistée immédiate.**



Coucher le sujet sur le dos. Incliner la tête en arrière et relever le menton.



Souffler soigneusement de l'air à travers le nez ou la bouche légèrement ouverte.



Contrôle: la cage thoracique doit se soulever, bruit de l'air expiré.

- **Lors d'arrêt cardiaque: massage cardiaque externe.**
- **Brûlures par des acides et alcalis**

Yeux: ouvrir les paupières. Rincer sous jet d'eau modéré (robinet ou douche) pendant 10 minutes. Pansement sec.

Peau: enlever précautionneusement les vêtements souillés. Rincer la peau avec de grandes quantités d'eau (robinet ou douche) pendant 10 à 15 minutes. Pansement sec.

- **Ingestion de poison**

Ne rien administrer par la bouche au sujet sans connaissance.
Acides et alcalis: faire boire de l'eau (2 à 3 dl en l'espace de 30 minutes).

Demander aide médicale à

Médecin	✆
Hôpital	✆
Poste sanitaire	✆
Police	✆

Si aucune aide médicale ne peut être obtenue, appeler immédiatement le:

Centre d'information toxicologique ✆ 145

- **Le médecin et le centre d'information toxicologique ont besoin d'informations précises:**

Qui	Nom, âge, poids, sexe, le cas échéant adresse et téléphone.
Quoi	Désignation exacte du poison et du nom du fabricant (indiqué sur l'étiquette de l'emballage).
Combien	Quantité en grammes ou en millilitres sinon par exemple cuillère à café, grosse gorgée, etc. Lorsqu'il s'agit de caustiques, en indiquer la concentration; pour les solvants, en préciser la composition. S'il s'agit de gaz ou de vapeurs, en indiquer la couleur et la durée de l'inhalation.
Quand	Temps. Cette indication est-elle exacte ou seulement vraisemblable?
Comment	Ingestion? Contact? Inhalation?
Divers	A quel poste de travail l'accident est-il survenu? Quelles substances y sont ordinairement utilisées? L'intoxiqué présente-t-il déjà des symptômes? Si oui, lesquels? L'accidenté a-t-il pu donner des précisions?

Suva
Sécurité au travail
Case postale
6002 Lucerne

Suva
Caisse nationale Suisse d'assurance en cas d'accidents
Sécurité au travail

Renseignements:
Case postale, 1001 Lausanne
Tél. 021 310 80 40-42
Fax 021 310 80 49

Commandes:
Case postale, 6002 Lucerne
www.suva.ch/waswo-f
Fax 041 419 59 17
Tél. 041 419 58 51

Les substances dangereuses: ce qu'il faut savoir

Secteur chimie

1re édition: juillet 1980
Edition revue et corrigée: septembre 2005
17e édition: mars 2006, 10 000 exemplaires

Référence: 11030.f